

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0733 du 19/08/2019

Arrêté du 19 août 2019

ARRETE CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DROME

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge une administratrice des Finances publiques de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques de la Drôme.

Date d'application : 20/08/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DRÔME.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DRÔME



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

chargeant une administratrice des finances publiques
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Drôme

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

Mme Nicole LEGER, administratrice des finances publiques, adjointe à la direction départementale des finances publiques de la Drôme, est chargée de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Drôme, en remplacement de M. Jean-Luc DELPLANS.

Article 2

Cette mesure prend effet le 20 août 2019.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 19 août 2019

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINT À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET